



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Cuvée de la Charte 1214, nouveau site et partenariat avec Festi'neuch

Les Caves de la Ville, ambassadrices de l'histoire et de la culture de Neuchâtel

Pour célébrer leur 75^e anniversaire, les Caves de la Ville de Neuchâtel entrent en ébullition avec plusieurs actualités marquantes ! D'abord une cuvée spéciale à maturité longue sera prochainement présentée au public. Cette *cuvée de la Charte 1214*, clin d'œil à la vénérable charte de franchises de Neuchâtel, est à déguster et commander dès le 6 mai lors des portes ouvertes. Les Caves de la Ville se dotent aussi d'un site internet flambant neuf, actif dès aujourd'hui. Preuve enfin que les vins de la Ville sont dans le vent, les Caves deviendront cette année le fournisseur officiel de Festi'neuch, le plus grand festival de musique du canton !

En 1942 les Caves de la Ville se sont installées dans une ancienne dépendance de l'Hôtel DuPeyrou, devenu entretemps un haut lieu de la gastronomie neuchâteloise. Depuis, le produit de douze hectares de vigne de la Ville repose chaque année à l'abri des vieilles pierres. Ici, Pinot noir et Chasselas essentiellement, mais aussi Pinot gris, Chardonnay, Gewürztraminer, Garanoir et Gamaret, tous classés sous l'appellation d'origine contrôlée (AOC), sont élevés et embouteillés dans ces bouteilles typiquement neuchâteloises dites « ventrue et baguée au col ».

Et voici que 800 bouteilles de la *cuvée de la Charte 1214*, Pinot noir à maturité longue, sortent des Caves jubilaires. Un nectar élevé pendant trente mois dans des barriques de chêne issus des forêts neuchâteloises, que la population pourra déguster dès le 6 mai prochain. « Cette cuvée spéciale est née d'une volonté de produire un vin spécial issu de l'année du 800^e anniversaire de la charte de franchises en 2014, explique le conseiller communal Olivier Arni, directeur des Caves de la Ville. Elle fait un clin d'œil à l'acte fondateur de la communauté urbaine de notre cité, qui à cette date a acquis ses premières libertés. En ce sens, la *cuvée de la Charte 1214* est un véritable ambassadeur de la Ville de Neuchâtel et de son histoire millénaire ! »

Autre nouveauté en ce 75^e anniversaire des Caves, les vins de la Ville de Neuchâtel seront présentés en ligne, sur un nouveau site internet qui allie élégance et innovation. Dès aujourd'hui, sur www.cavesdelaville.ch, on pourra s'informer au mieux des crus estampillés de l'aigle de sable aux ailes déployées.

Et ce n'est pas tout ! En ce début de printemps, les Caves de la Ville ont le plaisir d'annoncer qu'elles deviennent le nouveau fournisseur officiel de vins pour Festi'neuch, le grand festival de musique open air qui prend ses quartiers au bord du lac du 15 au 18 juin. Cette magnifique vitrine donne l'occasion à la Ville de Neuchâtel de faire briller ses excellents crus du millésime 2016.

Dégustation de la cuvée de la Charte 1214 le samedi 6 mai 2017 dès 10 heures du matin, dans le cadre des portes ouvertes des 5-6 mai. Possibilité de passer commande le jour même avec votre numéro fétiche (dans la limite des disponibilités).

Neuchâtel, le 27 avril 2017

Direction de l'environnement

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, conseiller communal en charge de la section environnement, directeur des Caves,
tél. 032 717 76 02, olivier.arni@ne.ch

Olivier Lavanchy, responsable des Caves, tél. 079 413 38 65, olivier.lavanchy@ne.ch